



Un dossier de partenariat financier doit être suffisamment clair et complet pour témoigner de votre sérieux et de la solidité du projet. Cependant, il ne doit pas être trop long afin de donner envie au lecteur et de ne pas le décourager. C'est un juste équilibre à trouver. Ce document fournit des conseils, tu n'es bien évidemment pas obligé de le suivre à la lettre !

<p>1 QUOI ? (2 pages maximum)</p>	Fiche d'identité du projet	Titre du projet, responsable du projet et durée du projet
	Contenu du projet	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Résumé du projet (500 caractères), ◆ Le besoin auquel il répond ◆ Présentation détaillée du projet (objectifs, actions, impacts, etc.) ; ◆ Public bénéficiaire : nombre, caractéristiques sociales le cas échéant, provenance géographique, âge, etc. ◆ Rétro-planning
<p>2 COMBIEN ?</p>	Budget	Dans cette partie tu dois faire apparaître le budget prévisionnel du projet en faisant bien apparaître le montant de la subvention demandée du côté des produits. Pour les dépenses d'investissement n'hésite pas à faire part des devis dont tu disposes.
<p>3 QUI ?</p>	Présentation de l'association et de votre structure	Pour la présentation de l'association tu peux t'aider du rapport d'activités du mouvement. Dans la présentation de ta structure n'hésite pas à mettre en avant vos spécificités. Le cas échéant, vous pouvez présenter vos partenaires sur le projet.
<p>4 COMMENT ?</p>	Le cadre du partenariat	Dans cette partie vous pouvez communiquer sur les avantages que vous pouvez proposer à votre mécène (visibilité, réduction d'impôt, invitation à votre projet, etc.).

LES BONNES PRATIQUES :



- ◆ Se différencier : en quoi votre projet est original ? Utile pour la société ?
- ◆ Attention au jargon SGDF ! Etre clair avec des phrases courtes.
- ◆ Un dossier de partenariat ne doit pas faire plus de 10 pages.